



changement reel moteur sur vehicule d'occasion

Par **pacorabano**, le **22/10/2019** à **13:56**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule d'occasion au mois de juin de cette année sur lequel le vendeur m'a attesté avoir changé le moteur par un moteur de 103500 km. Le vendeur est un professionnel. C'est inscrit sur la facture qu'il y a un moteur changé de 103500 km

Ayant aujourd'hui un doute, j'ai demandé à ce vendeur, de me remettre la facture du moteur avec le numero de série correspondant à celui qui est installé.

Il me dit qu'il va falloir beaucoup de temps car la facture est dans les archives.

Lui faisant comprendre qu'une facture de moins de 6 mois ne pouvait pas être dans les archives, il me dit par la suite que c'est son comptable.

Je lui demande alors de contacter son comptable, qui en sa qualité de professionnel, peut me remettre la facture assez rapidement.

Le vendeur me repond que finalement la facture est chez le fournisseur du moteur et que je dois patienter pour l'avoir...

Je pense être en droit de me douter sur la veracité du changement reel du moteur, ou alors la [transaction](#) entre la casse d'où vient le moteur et le revendeur s'est faite de main à main.

Ma question est donc la suivante : Suis je en droit de demander la facture prouvant le changement du moteur et aussi l'ancien moteur?

Au cas ou le vendeur refuse de me remettre cette facture, qu'elles seraient les dispositifs mis à ma disposition pour le contraindre?

Merci de vos conseils